

**MARCHES PUBLICS DE SERVICES  
DE RESTAURATION COLLECTIVE : SCOLAIRE ET ACCUEILS DE LOISIRS**

**REGLEMENT DE CONSULTATION**

**ACHETEUR PUBLIC**



**COMMUNE DE CHERENG**  
66, Route nationale  
59152 CHERENG  
Tel : 03.20.41.37.19  
Courriel : [contact@mairie-chereng.fr](mailto:contact@mairie-chereng.fr)

**Objet de la consultation :**

---

**Confection et fourniture de repas pour les besoins du service de la restauration scolaire et des accueils de loisirs à CHERENG (59152)**

---

**La procédure de consultation utilisée est la suivante :  
Procédure adaptée en application des articles L.2123-1 et R.2123-1  
du Code de la Commande Publique**

**Date et heure limites de remise des offres :  
Jeudi 18 Avril 2024 à 12 h 00**

# Sommaire

<b>1.</b>	<b>ACHETEUR .....</b>	<b>3</b>
<b>2.</b>	<b>OBJET DE LA CONSULTATION .....</b>	<b>3</b>
2.1.	OBJET DU MARCHÉ .....	3
2.2.	PROCEDURE DE PASSATION .....	4
2.3.	FORME DU MARCHÉ .....	4
2.4.	DUREE DU MARCHÉ .....	4
<b>3.</b>	<b>CONDITIONS DE LA CONSULTATION.....</b>	<b>4</b>
3.1.	DECOMPOSITION DU MARCHÉ.....	4
3.1.1.	<i>Lots</i> .....	4
3.1.2.	<i>Type de contractants</i> .....	4
3.1.3.	<i>Tranches</i> .....	4
3.2.	DELAI DE VALIDITE DES PROPOSITIONS.....	4
3.3.	PROPOSITION .....	4
<b>4.</b>	<b>LE DOSSIER DE CONSULTATION .....</b>	<b>5</b>
4.1.	CONTENU DU DOSSIER DE CONSULTATION .....	5
4.2.	MISE A DISPOSITION DU DOSSIER DE CONSULTATION PAR VOIE ELECTRONIQUE .....	5
4.3.	MODIFICATION DE DETAIL DU DOSSIER DE CONSULTATION .....	5
<b>5.</b>	<b>MODALITES DE PRESENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES.....</b>	<b>5</b>
5.1.	MODALITES DE DEROULEMENT DE LA PROCEDURE.....	5
5.2.	RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA CANDIDATURE .....	6
5.2.1.	<i>Situation juridique - références requises</i> .....	6
5.2.2.	<i>Capacité économique et financière - références requises</i> .....	6
5.2.3.	<i>Référence professionnelle et capacité technique – références requises</i> .....	6
5.2.4.	<i>Documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché</i> .....	6
5.3.	CONTENU DE L'OFFRE .....	7
<b>6.</b>	<b>MODALITES DE TRANSMISSION DES OFFRES.....</b>	<b>7</b>
6.1.	MODALITES DE TRANSMISSION DES OFFRES.....	7
6.2.	DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES .....	7
<b>7.</b>	<b>JUGEMENT DES OFFRES .....</b>	<b>7</b>
<b>8.</b>	<b>INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES .....</b>	<b>8</b>
<b>9.</b>	<b>REGLEMENT DES LITIGES .....</b>	<b>8</b>

# 1. Acheteur

Le pouvoir adjudicateur :

Commune de Chérens  
66, route nationale  
59152 CHERENG

Téléphone : 03 20 41 37 19

Courriel : [contact@mairie-chereng.fr](mailto:contact@mairie-chereng.fr)

## 2. Objet de la consultation

### 2.1. Objet du marché

La présente consultation porte sur la confection et la fourniture d'un volume approximatif de 46 000 repas par an, dont 1 200 adultes, pour les besoins du service de la restauration scolaire et des accueils de loisirs à Chérens.

Les quantités devront donc être suffisantes et également adaptées à l'âge des utilisateurs. Ce nombre de repas est donné à titre indicatif et le volume peut être sujet à variation de + ou - 5% sur l'année.

- **Pendant le temps scolaire (lundi, mardi, jeudi et vendredi)** : les repas sont préparés et fournis aux enfants des écoles maternelles et primaires Jules Ferry et Sainte-Marie pour les mois de janvier, février, mars, avril, mai, juin, juillet, septembre, octobre, novembre, décembre, hors les périodes de vacances scolaires.
- **Hors temps scolaire (mercredi, petites vacances scolaires, vacances de juillet et août)** : les repas sont préparés et fournis aux enfants fréquentant les accueils de loisirs organisés par la commune de Chérens.
- **Le service pourra être également ouvert les jours de la semaine :**
  - Pour les repas intergénérationnels
  - Pour les clubs de sports, associations

**Date de commencement d'exécution du marché :**

**La prestation devra commencer le jour de la rentrée scolaire 2024-2025.**

**Lieux de préparation et de fourniture des repas :**

- Pendant le temps scolaire :

Restaurant scolaire  
100 Route Nationale  
59152 CHERENG

- Hors temps scolaire :

Restaurant de l'Espace Roger Planquart  
9 Rue du Château  
59152 CHERENG

## **2.2. Procédure de passation**

Le marché est passé selon la procédure adaptée en application des articles L.2123-1 et R.2123-1 du Code de la Commande Publique. Elle est lancée en vue de l'attribution de marchés de services de restauration collective (scolaire et accueils de loisirs).

## **2.3. Forme du marché**

La consultation donnera lieu à un marché unique

## **2.4. Durée du marché**

Le marché est passé pour une durée d'un (1) an, reconductible par période de douze (12) mois, sans que ce marché ne puisse excéder une période totale de trois (3) ans.

# **3. Conditions de la consultation**

## **3.1. Décomposition du marché**

### **3.1.1. Lots**

Néant

### **3.1.2. Type de contractants**

Le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises solidaires. La sous-traitance n'est pas autorisée.

### **3.1.3. Tranches**

Néant.

## **3.2. Délai de validité des propositions**

Le délai de validité des propositions est de 60 jours à compter de la date limite de réception des offres.

## **3.3. Proposition**

Le candidat formulera son offre sur la base de la formule de préparation indiquée dans le CCTP.

## 4. Le Dossier de consultation

### 4.1. Contenu du dossier de consultation

Le dossier de consultation comprend les documents suivants :

- ✚ Le présent règlement de consultation
- ✚ Un modèle d'acte d'engagement
- ✚ Le cahier des clauses administratives particulières (CCAP)
- ✚ Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP)

### 4.2. Mise à disposition du dossier de consultation par voie électronique

Le Dossier de Consultation peut être retiré :

- sur le profil acheteur de la plateforme dématérialisée du Centre de Gestion du Nord : <https://marchespublics596280.fr>

Les candidats sont invités à s'y inscrire pour pouvoir être destinataire des questions / réponses et des éventuelles modifications des documents de consultation.

- sur le site internet de la commune de Chéreng : <https://www.mairie-chereng.fr>

### 4.3. Modification de détail du dossier de consultation

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter au plus tard 8 jours avant la date limite fixée pour la remise des offres, des modifications de détail au dossier de consultation.

Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

## 5. Modalités de présentation des candidatures et des offres

### 5.1. Modalités de déroulement de la procédure

Elle se déroulera en une phase unique qui consistera en l'analyse des candidatures, puis en l'analyse et la sélection des offres.

Il est rappelé que la totalité du dossier remis par les candidats devra être rédigée en langue française et que le ou les signataires doivent être habilités à engager juridiquement le candidat.

## 5.2. Renseignements relatifs à la candidature

L'enveloppe contiendra les pièces suivantes :

### 5.2.1. Situation juridique - références requises

- ✚ Imprimé DC 1 (Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses cotraitants, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefi.gouv.fr>, thème : marchés publics) ;
- ✚ Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- ✚ Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics concernant les interdictions de soumissionner (déclaration incluse dans le formulaire DC 2) ;
- ✚ Déclaration concernant le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L.5212-1 à L.5212-4 du code du travail,
- ✚ Imprimé DC 2 (Déclaration du candidat, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefi.gouv.fr>, thème : marchés publics).

### 5.2.2. Capacité économique et financière - références requises

- ✚ Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles

### 5.2.3. Référence professionnelle et capacité technique – références requises

- ✚ Présentation d'une liste de prestations exécutées au cours des deux dernières années
- ✚ Attestation d'assurance de responsabilité civile se rapportant à la nature des prestations à exécuter ;
- ✚ Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques pour présenter sa candidature : production pour chacun de ces opérateurs des mêmes documents qui sont exigés du candidat pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières et production d'un engagement écrit de chacun de ces opérateurs justifiant que le candidat dispose de leurs capacités pour l'exécution du marché

### 5.2.4. Documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché

- ✚ DC 6 ou Pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D.8222-8 du code du travail ;
- ✚ Attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou documents équivalents en cas de candidat étranger ;
- ✚ DC 7 ou documents équivalents en cas de candidat étranger (Etat annuel des certificats reçus, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefi.gouv.fr>, thème : marchés publics) ;

Les candidatures qui ne sont pas recevables ou qui ne sont pas accompagnées des pièces mentionnées à l'article « renseignements relatifs à la candidature » du présent règlement ou qui ne présentent pas des garanties techniques et financières suffisantes ne sont pas admises.

### 5.3. Contenu de l'offre

Pour chacune des offres répondant à la solution, l'enveloppe contiendra les pièces suivantes :

- ✚ Le règlement de la consultation daté et signé
- ✚ Un acte d'engagement à compléter, à dater et à signer par les représentants qualifiés de toutes les entreprises candidates ayant vocation à être titulaires du marché.
- ✚ Le Cahier des Clauses Administratives Particulières daté et signé
- ✚ Le Cahier des Clauses Techniques Particulières daté et signé.
- ✚ Le devis établi par le candidat.
- ✚ Le mémoire technique permettant d'apprécier la mise en œuvre des prestations demandées.

## 6. Modalités de transmission des offres

### 6.1. Modalités de transmission des offres

Les candidats transmettront leur offre uniquement par voie électronique/dématérialisée sur le site du CDG59 <https://marchespublics596280.fr>

La transmission des offres par voie papier n'est pas autorisée.

En cas d'envois successifs par un même candidat, seule la dernière offre déposée sera retenue.

### 6.2. Date limite de remise des offres

**Les candidats devront déposer leur offre avant le Jeudi 18 Avril 2024 à 12 h 00.**

## 7. Jugement des offres

Sur la base de critères ci-dessous énoncés, le représentant du pouvoir adjudicateur, choisit l'offre économiquement la plus avantageuse. Le représentant du pouvoir adjudicateur peut en accord avec le candidat retenu procéder à une mise au point des composantes du marché sans que ces modifications puissent remettre en cause les caractéristiques substantielles, notamment financières, du marché.

## Critères de jugement des offres :

Le jugement des offres est effectué à partir des critères suivants, hiérarchisés par ordre décroissant.

Chaque critère est noté sur 10.

Rang	Critères de jugement des offres	Pondération
1	Valeur technique	60%
2	Prix des prestations	40%

### 1. Valeur technique

Ce critère est apprécié sur la base des informations transmises par le(s) candidat(s) dans son mémoire technique permettant d'apprécier la mise en œuvre des prestations demandées.

### 2. Prix des prestations

La procédure de notation du critère « prix des prestations » est la suivante :

- + L'offre la moins chère est affectée de la note 10 (dix)
- + Les notes de chaque offre sont ramenées à une note sur 10 de la manière suivante :

$10 \times (\text{Prix de l'offre la moins chère} / \text{Prix de chaque offre})$

Note de l'offre =  $\frac{\text{Note maximale} \times \text{Valeur meilleure offre}}{\text{Valeur de l'offre}}$  Pondérée à 40%

En fonction des différentes notes affectées et de leur pondération fixée ci-dessus, une note finale sur 10 sera établie pour chacun des candidats.

## 8. Informations complémentaires

Pour obtenir tous les renseignements administratifs et techniques complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront adresser une demande sur le site du CDG59 <https://marchespublics596280.fr>

## 9. Règlement des litiges

En cas de litiges, le tribunal compétent sera :

Tribunal administratif de Lille  
5 rue de Geoffroy Saint-Hilaire - CS 62039 - 59014 LILLE CEDEX.  
E-mail : [greffe.ta-lille@juradm.fr](mailto:greffe.ta-lille@juradm.fr) Tél. 03 59 54 23 42 // Fax 03 59 54 24 45  
<http://lille.tribunal-administratif.fr>